de nombreuses relations dans la haute société anglaise, où il a de nombreux complices.

Avant peu, on pourra citer des noms.

SAVON POMPADOUR MAUBERT
aux Fleurs fraiches

TRIBUNE PUBLIQUE

LES PROTÊTS

Un de nos lecteurs nous envoie la lettre suivante à laquelle nous accordons avec plaisir la publicité du journal :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez moi de vous soumettre les quelques réflexions que m'a suggérées la lecture du compte-rendu de la Chambre ainsi que votre article sur les protêts.

Je vous dirai d'abord que, selon moi, le projet de M. Rabier, tout en étant certainement un progrès sur la législation actuelle ne tend pas le maximum des améliorations possibles sous le rapport de la simplicité. Pourquoi, en effet, faire intervenir le poste déjà surchargé de besogne, dans une affaire qui n'a pas de son ressort.

Ne pourrait-on par exemple, faire faire le protêt par le porteur de l'effet lui-même, au moyen d'une formule sur papier timbré *que le Gouvernement pourrait imposer* et qui resterait annexée à l'effet protesté ainsi que cela se pratique maintenant d'ailleurs. Ce papier timbré se vendrait dans les débits auxiliaires et sa valeur serait à déterminer par la Chambre au mieux des intérêts du trésor et des intéressés.

Dans ce projet l'on ne supprimerait que l'enregistrement et l'intervention de l'huissier qui pour les effets payables dans les petites localités est très onéreux, à cause de l'éloignement où se trouve l'étude de cet officier ministériel et qui nécessite une course qu'il se fait payer largement.

Cette intervention, que l'on peut trouver nécessaire au point de vue de la constatation du refus de paiement, serait bien remplacée il me semble, par la signature du tiré sur le protêt, qui au lieu d'être facilitative comme elle l'est maintenant, deviendrait obligatoire.

Mais, m'objecterez-tou, si le débiteur refusait de signer que feriez-vous ?

On pourrait alors faire intervenir l'huissier et dans ce cas l'intervention serait payée par le débiteur lui-même, et non pas amenée aux frais ; mais soyez certain que cette formalité serait rarement employée car elle serait inutile et coûteuse et dans le commerce on n'aime pas plus les choses inutiles et coûteuses que les visites d'huissiers.

Voilà, je crois, Monsieur le Rédacteur, un projet qui pour la simplicité et l'économie des frais mériterait d'obtenir l'appui de votre plume autorisée, appui que vous ne lui refuserez pas, j'en suis certain, connaissant votre sollicitude pour les intérêts du petit commerce, que la réduction des frais de protêt intéresse particulièrement.

Si vous approuvez cette idée, peut-être votre initiative engagera-t-elle un de nos députés à prendre en main la proposition et dans ce cas, je fais des vœux pour un succès.

Recevez, etc.

Un de vos lecteurs.

Nouvelles à la Main

Dialogue :

— Que pensez-vous de la femme en général ?

— Je ne l'aime'qu'en particulier ?

***

— Jean, courez vite à la gare et regardez à quelle heure part le dernier train pour Bruxelles.

— Bien, monsieur !

— Deux heures après :

— Sapristi ! Jean, vous y avez mis le temps !

— Oh ! monsieur, j'ai été obligé d'attendre longtemps à la gare ; ne voulant m'en rapporter à personne, j'ai voulu voir moi-même partir le dernier train.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Kursaal de Dunkerque. — Direction de M. Cholet, ouverture le 5 juillet. Tableau de la troupe :

MM. Martès, ténor en tous genres ; Laville, baryton-basse chantante ; Verheyden, trial, jeune premier comique ; Marquetti, laruette, grand premier comique, régisseur ; Darmenthal, comique marqué, laruette ; Bertin, second comique, deuxième régisseur ; Bauf'lunin, troisième basse des deuxièmes ; Damestoy, troisième ténor.

Mmes Valgalier, première chanteuse, première dugazon ; Lowelly, seconde chanteuse des premières ; Berthe Fouton, seconde chanteuse ; Jordanis, dugazon en tous genres ; Marquetti, troisième chanteuse ; Fay, des soubrettes ; Galère, Guillaume, Decoeur, petites rôles. — 16 choristes. — Orchestre de 30 musiciens, sous la direction de M. E. Thery.

Mlle Broër, pianiste.

Programmes des Spectacles-Concerts

Théâtre d'Armentières. — Samedi 20 juin, concert organisé par M. Vast, avec le concours de Mlles Du Minil, du Théâtre-Français ; Rée, 1er prix du Conservatoire ; Hartog, pianiste ; MM. Desrousseaux, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire, M. Demeyer, violoniste, 1er prix du Conservatoire, Vast, professeur de diction, le petit Simar et la petite Cuvelier, élève de M. Vast.

En voici le programme. — Trio du Chalet, piano, violon, violoncelle, Mlle Hartog, MM. Desrousseaux et Demeyer (Mlle pa. — Le Petit Mendiant, le petit Simar (Victor Hugo). — Les Courriers, M. Hartog (Euler). — Air de Lucie, Mlle Bot (Donizetti). — (a) Brunette, poésie (André Theuriet) ; (b) l'Adieu au Bois, poésie avec adaptations symphoniques de Francis Thomé, Mlle du Minil (André Theuriet. — Entr'acte de la Colombe, M. Demeyer (Gounod). — Rêverie, M. G. Desrousseaux (Dunkerque). — Dix minutes d'entracte.

(a) Chanson de Mai (Thomé) ; (b) Capricante, Mme Hartog (Wachs). — Monologue, M. Vast (X...). — Valse de Roméo et Juliette, M. Demeyer (Alkerd). — La Fiancée du Timbalier, poésie, adaptation symphonique de Francis Thomé, Mlle du Minil (V. Hugo). — Air de la Traviata, Mlle Rée (Verdi). — Le Soulier de Cornelle, poésie, le petit Simar (Th. Gautier). — Caprice hongrois, M. G. Desrousseaux (Dunkerque). — Le Chevalier Printemps, Mlle Du Minil (Flouvier).

Les Fiancés en herbe, comédie enfantine de G. Feydeau, jouée par le petit Simar et la petite Cuvelier.

Concerts de l'Etablissement thermal de St-Amand. — Concert du 22 juin. — La *Fanfare Républicaine de France*, qui a remporté de brillants succès à l'exposition de Paris, sous la direction de M. Alsabel donnera un concert dans le Parc le dimanche 23 juin, de 4 à 6 heures.

En voici le programme

Première partie

Brennus, allegro militaire (E. Duquesne). — Ouverture de concours (Absalon). — Cavatine pour baryton (solistes E. J. Fournier) (Abbiate). — Au Pays Basque, fantaisie (Pierne).

Deuxième partie

Grande fantaisie sur Faust (Gounod). — Valse (Pinsing). — Air varié (Absalon). — Obsèque et Compagnon, polka pour bugle et piston. Solistes MM. J. Mary et L. Andrin (Van Hytte).

Prix d'entrée : 50 centimes.

Dunkerque. — Hôtel des Dunes, café tenu par M. Arthur Wispelaere. Tous les soirs à 8 heures, concert donné par des artistes parisiens.

Cafe-concert Labat (Dunkerque). — Tous les soirs à 8 h. 1/2, spectacle de concerts variés, chansonnettes nouvelles en tous genres.

KERMESSES

22 juin, — St-Etienne (Lille), Gondecourt, Templeuve, Mons-en-Pévèle.

PETITE CORRESPONDANCE

M. François. — Oui, c'est la grande foie de Dunkerque.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Chambre syndicale des tricoteurs. — Réunion dimanche 22 juin, à 5 heures du soir, estaminet Pavière, rue Neuve de Roubaix.

Ordre du jour :

Renouvellement de la Commission.

Chambre syndicale des ouvriers textiles. — Tous les dimanches à 5 heures, réunion chez M. Volt-Calleau. Admission des nouveaux adhérents.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 20 juin

Adèle Aléoses, rue d'Alger, 16. — Gaston Forgeois, rue du Nord, 4. — Julia Sachus, rue de la Perche. — Albert Lestienne, rue Montesquieu, 3. — Marie Temperman, rue Lafontaine, 22. — Léonie Wylemans, rue Blanchemaille. — Fernand Tiberghien, rue Jules Deregnaucourt, 4.

Décès

Sophie Dewitte, 21 ans, Hôtel-Dieu. — Gertrude Devrytche, 9 mois, rue Guingette. — Marie Colson 1 an, rue de Roubaix. — Deschopper, présenté sans vie, rue d'Italy. — Clément Dubo, Hôtel-Dieu. Jean-Baptiste Jouret, 79 ans, rue de Tourcoing, 56.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 19 juin

Charles Lahousse, au Virolois. — Marie Lahousse pont de Neuville. — Louise Galot rue des Pints. — Léon Leclercq, à la Marlière. — Marcel Thierghien rue de l'Alma. — Emile Christiaens, à la Croix-Rouge. — Julien Vandeputte, à la Croix-Rouge.

Décès

Julien Delplanck, 6 ans, au Hallot. — Gabrielle Vandamme, 8 mois, rue du Bois. — Louis Devolder, 74 ans 6 mois, sans profession, Hospice général, rue d'Havré. — Jules d'Halluin, 51 ans 4 mois, tricur, rue de l'Abattoir. — Marie Wagnon, 84 ans, 7 mois, sans profession, rue de la Marlière. — Siméon Castelain, 13 ans 4 mois, pont de Neuville. — Joseph Koenig, 10 mois, rue de la Blanche-Porte. — Norbert Lefebvre, 11 mois, à la Pierre-Bleue. — Laure Lepers, 4 mois, au Blanc-Seau. — Louis Debruyckhere, 1 an, rue Delbaye. — Floris Kibbe, 59 ans, tisserand, rue de la Marlière.

ETAT-CIVIL DE LINSELLES

du 8 au 19 juin

Naissances. — Anatole Dervaux, la Brasserie. — Paul Ferrant, la Bassée. — Scholasique Peckre, la Brasserie. — Marie Vandamme, le Flegard. — Jeanne Ferrand, le Cagebert. — Marguerite Marescaux, id. — Emile Delebarre, Cogebert.

Décès. — Philibert Blondeau, 53 ans, célibataire la Laverie. — Paul Cornaille, 11 mois, la Longue-court.

Mariages

Entre Henri Catteau, 21 ans, et Sophie Versaille, 22 ans, tisserande, célibataires, domiciliés à Linselles.

CONSEIL PAR JOUR

Pour faire de la glace en été

Ce procédé est fort simple : il consiste à mélanger l'acide sulfurique affaibli avec le sulfate de soude cristallisé. Prenez 7 parties d'acide sulfurique du commerce, étendez-les de 5 parties d'eau dans un vase de terre vernissé. Le mélange échauffera beaucoup ; laissez le refroidir. Prenez de ce mélange 1/2 kilog. que vous ajouterez à 2 kilog de sulfate de soude cristallisé : il se produira à l'instant un froid très intense. Il vous contenera dans un vase en porcelaine, mise en contact pendant quelques minutes, se jardera à se congeler.

Bonhomme FRANKLIN.

Société Anonyme des Eaux de Dunkerque

CAPITAL SOCIAL : 750,000 FRANCS

SOUSCRIPTION
de 2,400 obligations de cinq cents francs

Remboursables au pair par tirages annuels : le 1er Juillet de chaque année.

Intérêt annuel : VINGT FRANCS payables par coupons, les 1er Janvier et 1er Juillet de chaque année.

L'amortissement des 2,400 obligations émises est assuré par le tirage annuel pendant soixante années de 40 obligations qui seront ensuite affectées à la redevance annuelle de 20,000 francs due par la Ville de Dunkerque.

L'intérêt des obligations sera prélevé sur l'ensemble des recettes et produits nets réalisés ; il est payé avant toute distribution d'intérêt et de dividende aux actionnaires. La somme de 20 francs est nette d'impôts.

Prix : 455 francs, payables comme suit :

En souscrivant	55 fr.
Au 31 Juillet 1899	100
Au 31 Octobre 1899	100
Au 31 Janvier 1894	100
Au 30 Avril 1894	100
TOTAL	455 fr.

Les versements pourront être anticipés et les obligations libérées à dater du 31 Juillet avec escompte de 4 0/0 sur les sommes versées par anticipation.

La Souscription sera ouverte du 20 au 30 Juin 1890

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera au prorata des souscriptions.

Les Souscriptions sont reçues :

à Dunkerque, au Crédit Lyonnais.
à Béthune, dans toutes les Banques.
à Saint-Omer, à la Banque veuve Bateman et Cie.
à Lille, au Crédit Lyonnais.

(La cote des actions et des obligations sera demandée aussitôt après la souscription).

Photographie instantanée
Louis BICCOLATI
Rue Léon-Gambetta, 66, à LILLE
Portraits soignés depuis 10 francs la douzaine, » de toutes dimensions au charbon, » parasits imitations.
Enfants, Groupes, Vues, Reproductions
Prix très modérés.

LA MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF, n° 4, 6 et 8
PARIS
Albums gratis et franco le Catalogue
PRINTEMPS-ÉTÉ 1890 des
VÊTEMENTS pour HOMMES et ENFANTS
Complet 2 fr. Draperie Nouveauté Forme Vieton
Pardessus drap mode 12f75
Veston Belle draperie 10f50
Communion Complet drap noir 12f
Pantalon drap 6f50
La Maison du PONT-NEUF de Paris, n'ayant ni succursale ni filiale en Province ni à l'Etranger, n'a pas de Représentants ni à Paris
Vous pouvez vous en rapporter à la Renommée mondiale du Pont-Neuf
Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.
ENVOIS CONTRE MANDAT-POSTE, TRANSMIS A LA
Maison du **PONT-NEUF**, PARIS

PLUS DE CHAUVES!
Repousse certaine à tout âge
CROISSANCES ÉTONNANTES
CHEVEUX
Moustaches, Barbes, Sourcils
Mis en lumière par des Chimistes pour la
POMMADE QUINQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui supprime les tentures, empêche la blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Attestations de Certificats et Attestations.— Prospectus-Catalogue gratis.
La pot 3f60 franco par la poste, 4 pots pots franco, 24 f.
Dépôt à LILLE : Pharmacie du Docteur Orfi, rue Esquermoise, 63 ; Fauvel ; Doulé et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Derombert, rue Poidin. — A Tourcoing : MM. Reumeau ; Vannerville. — A Valenciennes : M. Sabin Roulet. — A Fresnes, A. Berlez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Bonjour-sur-Mer : M. Duterte, pharmacien. — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

SOURCE PURGATIVE NATURELLE
Propriété Française
Opère sans coliques ni sans gêne ni malaises
Deux verres par Pastille
VILLACABRAS
Source Bourdelle 1889, Estelle, Fils 1890

A LA FABRIQUE
60-62, rue de Paris
et coin de la rue Sec-Arembault, LILLE
Vêtements confectionnés
POUR HOMMES ET ENFANTS
Costumes complets en drap fantaisie, dep. 10 f. 00
Vestons — — 5 00
Pantalons — — 5 00
Costumes complets en redingote, beau drap noir mat, depuis ... 36 »
Grand assortiment de costumes confil ... 4 90
Choix incomparable de Draperies
HAUTE NOUVEAUTÉ
POUR VÊTEMENTS SUR MESURE
(Voir aux étalages).

NE PAS ACHETER d'articles de ménage et d'éclairage avant d'avoir visité les magasins de **La Ménagère**, Maison CARON frère et sœur, Grande-Place, 7, Lille.
La maison n'a aucune succursale.

Librairie ABEL PILON, *rue des Fleurs, 33, PARIS*
A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions d'Publicat. musicales; DE TOUTES LES REPRODUCTIONS ARTISTIQUES *Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.*
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable **CINQ FRANCS par mois par chaque** centaine de francs d'acquisition.
ESCOMPTE AU COMPTANT
ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BULLETIN LAINIER
Marché à terme
DE ROUBAIX-TOURCOING
du 20 Juin
Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours du jour
Juin	5.50
Juillet	5.35
Août	5.35
Septembre	5.505
Octobre	6.00
Novembre	5.325
Décembre	5.30
Janvier	5.30
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Type n° 2 :

	Cours du jour
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	5.35
Septembre	5.35
Octobre	5.35
Novembre	0.00
Décembre	0.00
Janvier	0.00
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Australasie

Type A

	Cours précédent
Juin	5.70
Juillet	5.675
Août	5.675
Septembre	5.675

Type A B

	Cours du jour
Juin	0.00
Juillet	5.55
Août	5.55
Septembre	5.55
Octobre	5.50
Novembre	5.55

Type B

	Cours précédents
Juin	5.50
Juillet	5.50
Août	5.50

Type C

	Cours précédents
Juin	5.00
Juillet	5.00
Août	5.00

Roubaix-Tourcoing
Ventes du jour contrat n° 1 :

Juin :	10.000 à 5.45
Septembre :	15.000 à 5.325
Octobre :	10.000 à 5.325
Mars :	5.000 à 5.30
Décembre	5.000 à 5.30

Contrat n° 2

Août :	5.000 à 5.35
Octobre :	5.000 à 5.35

Australie A. B.

Juillet :	5.000 à 5.55
Août :	5.000 à 5.55

Total : 60.000 kilos.
Tendance : Ferme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 20 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

						20				19
Courant...	56	25	56	25	Juil.-Août	55	50	55	50
Juillet...	56	—	56	—	4 derniers	55	75	55	75

Marque Corbeil : 56 ; — Circulation : 0,000

Blés. — Tendance

Courant...	25	75	25	75	Juil.-Août	25	—	25	—
Juillet...	25	50	25	50	4 derniers	22	75	22	75

Seigle. — Tendance

Courant...	17	—	17	—	Juil.-Août	15	75	15	75
Juillet...	16	50	16	50	4 derniers	15	25	15	25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 20 Juin	HUILES l'hectolitre		GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.	
	Ordi.	Cp. p.			
Colza ...	68	—	—	—	—
Œillette b. g. ...	—	—	—	16	4 17
Lin de pays ...	55	—	—	32	4 35 50
Lin étranger ...	55	—	—	32	4 23 —
Cameline ...	—	—	—	14	4 —
Chanvre ...	65	—	—	24	4 31 —
Huile épurée pour quinquet 24 —					

SUCRES

LILLE	Cours du jour		Cours précédent.	
Sucre N° 3 (88 degrés)	39 75		—	—
» acquitté ...	62 75		—	—
» blanc type n° 1	—	—	—	—
» pain 6 kil. n° 1	107 50		—	—
Betteraves disponibles		32	32	32 75
Mélasse ...		32 25		—
3/6 en disponible ...	35	—	—	—

PARIS, 20 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

			Clôture
Roux 88° ...	31 25	—	—

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	34 25	34 —	—
Juil...	34 50	34 50	—
Juil.-Aoû	34 62	34 37	—
4 d'oct.	33 62	33 50	—

Raffins 101 — ... 103 — — —

ALCOOLS

PARIS, 20 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	90		49	Gilotars
Courant...	36 87		32 25	—
Juin...	36 75		36 50	—
Juillet-oct.	36 75		36 75	—
4 derniers...	37 25		37 25	—

Stocks : 0.000

CAFES

Havre. — (à terme). — Calmes.

Ventes	—0.000 sacs.			
Octobre ...	106 —	Avril ...	99 75	
Novembre. ...	103 —	Mai ...	99 75	
Décembre. ...	102 —	Juin ...	90 111 —	
Janvier ...	101 —	Juillet ...	111 —	
Février. ...	100 —	Août ...	110 75	
Mars ...	99 75	Septembre	110 —	

Anvers. — Soldes. — Oct. ..... nov. ..... — déc. ..... janv. ..... fév. ..... mars ..... avril ..... mai ..... juin, 100 kilogrammes ..... août ..... sept. ..... Ventes : 0.000 sacs.

PETROLES

Anvers.	Payé	Vendu
Disponible blanc.	17 25 à — —	17 25 à — —
Janvier	17 —	— —
Juillet	— —	— —
A derniers mois	— —	17 — —

COTONS

HAVRE, 20 Juin — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11 h.		2 h.
Janvier .01	—/—	—/—	Juillet ...	—/— 7/8
Février...	—/—	—/—	Août ...	—/— 7/8
Mars ...90	—/—	—/—	Septembre...	—/— 31/64
Avril ...	—/—	—/—	Octobre...	—/— 29/64
Mai ...	—/—	—/—	Novembre...	—/— 7/8
Juin ...	7/8	7/8	Décembre...	—/— 7/8

LAINES

Anvers, 20 Juin

En disponibles, il a été traité 60 balles suint Australie.

Peignées Françaises de la Plata
Contrat A

Janvier, 000 ..(.) février, 000 ..(.) mars, 000 ..(.) avril, 000 ...

Vente, 0.000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Mai, 0.00 0/0 ; juin, 5.25 ..(.) juillet, 5.25 ..(.) août, 5.25 ..(.) septembre, 5.17 1/2 ; octobre, 5.17 1/2 novembre, 5.17 1/2 décembre, 5.17 1/2 janvier, 5.15 ..(.) février, 5.15 ..(.) mars, 5.15 0/0.

Vente : 20.000 kilos allemands B.

Marché soutenu.

BOURSE DE LILLE

Du 20 Juin 1890

Le mouvement de reprise se continue sur les charbonnages à la bourse de Lille, aujourd'hui les quelques valeurs cotées, le sont en hausse, aucune en baisse.

Dilly clôture à 26 50 en augmentation de 3/4 de cent du 70 de hausse d'avant-hier.

Carvin à 1615 après 1600, en hausse de 25 fr. sur le cours de 1590.

Courrières passe par le cours de 1420 mais finit à 1410 même cours qu'hier.

Dutrembleu à 690 et Hornu à 2495.

Les actions Chemins Economiques sont encore en hausse de 1 fr. sur le cours précédent, cette valeur est aujourd'hui à 4 francs supérieurs au taux de la place de Lille que sur celle de Bruxelles où elle est cotée 482,50.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin 1890. — Anche, 6 fr. 56.

5 juin. — Compagnie générale des Industries textiles Alsacien Cie, act. 1er remboursement 3 33 15.

— Compagnie générale des Industries textiles Alsacien Cie, act. ordinaires 3 33 15.

— Houillère de Bois-Monsieur, 1 fr. 50.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié dans les Annales.

BOURSE DE BRUXELLES

du 20 juin

Emp. 3 1/2 a. 1.	102 20	Brésil fib. 1889	66 —
— sér. 11	102 20	Nouvelles 1886	— —
— sér. 10	102 20	Oubangi 4 p.	90 15
— 3.	99 10	— 1877 4.	111 —
— 2 1/2	68 —	— 1887 4.	111 —
Annuités 4 1/2	— —	Tournai 1871	49 15
— 4.	107 25	— 1883 3 1/2	— —
— 3 1/2	77 —	Giant	105 37
Cr. foncier 4 1/2	110 50	—	— —
— 4.	108 —	—	98 75
— 3.	95 50	Liége ...	102 —
— 3 p. 1861	— —	— 1890.	— —
— 3 p. 1868	101 75	— 1892.	— —
Ajours 1887 1/2	98 75	— 1894.	98 75
Non libéré 1887	— —	— 1896.	98 50

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juin.

Toute l'animation de la Bourse a été concentrée sur nos fonds, sur le 3 0/0 notamment, et le bien que les affaires traitées soient aujourd'hui moins importantes que dans les bonnes journées précédentes, les cours n'en ont pas moins été assez disputés.

Sur le 3 0/0, le mouvement a été assez vif, le Comptant, lui-même, y a été assez disputé, et le cours de la clôture se fait à 97 85 après 97 75 la veille.

Après bourse, des achats portent le 3 0/0 à 98 fr. 10.

L'Amortissable finit à 99 fr.

Le 4 1/2 0/0 est à 106,35.

Le groupe de nos Etablissements financiers montre une reprise fermete.

Le Crédit Foncier se traite à 1255 en hausse de 10 fr. sur hier.

La Banque de Paris cote 880.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 785, en hausse de 7,50.

La Banque d'Escompte cote 565 fr. sans changement.

La Société Générale s'est échangée à 477 et 480.

La Banque des Pays Autrichiens est en reprise à 540,75.

Le Suez a monté de 20 fr. à 2820 fr.

Le Panama est à 45 fr.

Les Affaires et peu de changement sur les fonds étrangers.

L'Italien a 90,50.

Le Turc à 19,25.

L'Extérieur est à 76 11/16.

Sur le marché en banque, les Aliénations sont en fort bonne tenue.

Les actions des Etablissements Duflot de transport à 371 et 375 fr.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le gérant, E. LEMAIRE.

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 106

LA PETITE MIONNE

CINQUIÈME PARTIE

LE PREMIER MARI

— L'homme qui est devant nous n'est plus dangereux pour moi, et je lui fais grâce pour des raisons dont vous vous pourriez apprécier la valeur ; quelque chose me dit que je dois le laisser libre, afin qu'il puisse servir les grands intérêts dont je suis le défenseur.

S'adressant à Jacques Vernier, le comte continua :

— Vous êtes venus ici, vous et François Morel, pour assassiner un homme appelé Florentin Broussel ; vous ignoriez, j'en suis convaincu, que sous ce nom de Florentin Broussel se cachait le nom de Gaston de Soleure. Eh bien, Jacques Vernier, à partir de cet instant, Florentin Broussel n'existe plus, et demain soir, l'habitant de cette maison l'aura quitté pour toujours. Néanmoins, pendant quelque temps encore, le comte de Soleure restera caché. Vous pourrez donc dire à la personne qui vous a mis le poignard à la main, si cela vous convient, que vous avez rempli votre mission et que Florentin Broussel est mort.

Je n'ai pas autre chose à vous dire ; vous êtes libres tous deux, allez !

Le comte se tourna vers son intendant :

— Valenski, dit-il, accompagnez ces hommes et faites-les sortir par la porte de la grille. Vous, Georges, éclairez-les.

Les deux misérables ne se firent pas dire deux fois qu'ils pouvaient s'en aller ; ils se précipitèrent dans l'escalier sans avoir seulement songé, dans leur trouble et leur effarement, à remercier le magnanime comte de Soleure.

Un instant après, ils étaient hors de la maison, et la porte de la grille se refermait.

XVI

POURQUOI LE COMTE AVAIT FAIT GRACE

La magnanimité du comte de Soleure était si grande que les deux amis et Valenski ne pouvaient y croire. C'était comme un rêve.

Ils regardaient le gentilhomme avec autant de stupéfaction que d'admiration.

— Ainsi, monsieur le comte, dit Alexis, vous leur faites grâce ?

— Oui, mon ami.

— Grâce pleine et entière ? ajouta Georges.

— Oui, pleine et entière.

— Mais ces deux hommes sont des assassins !

— Ce sont des misérables parmi les plus misérables, et plus scélérats encore que vous ne le supposez.

— Nous comprendrions que vous fussiez grâce à Morel, qui n'est qu'un instrument ; mais ce Jacques Vernier ne mérite aucune pitié.

— C'est vrai, Georges. Il a assassiné ma mère, il a voulu me tuer, et, malgré cela, je ne le livre pas à la justice.

— Il commettra de nouveaux crimes.

— Je ne le crois pas. Dans tous les cas, soyez convaincu qu'il ne tentera plus rien contre moi.

— Ah ! monsieur le comte, vous savez ce qu'est la haine de cet homme ; prenez garde de vous tromper.

— Jacques Vernier me croyait mort ; vous l'avez vu saisi de stupeur en me reconnaissant. Allez, il a maintenant plus peur de moi que moi de lui.

— Alors, monsieur le comte, répliqua Alexis, vous pensez qu'il sera retenu par la peur ?

— Oui, par la peur du châtiment.

— S'il avait eu cette crainte, il n'aurait pas tenté de vous assassiner.

— Quand il a commis la commettre ce crime, il croyait avoir affaire à un nommé Florentin Broussel ; s'il était qu'il se trouverait en face du comte de Soleure, il aurait répondu non à Mme Jourdain. D'ailleurs, il ne s'est pas décidé à risquer sa tête sans se montrer très exigeant ; il n'a plus à redouter la misère, maintenant ; sa complice est là pour lui donner une fortune.

— Enfin, monsieur le comte, vous sommes forcés d'admirer votre grandeur d'âme.

— Oh ! ne vous laissez pas aller si vite à l'admiration ; ce que vous appelez ma grandeur d'âme pourrait bien n'être que de l'égoïsme.

— Vous, égoïste !

— Eh, sans doute.

— Monsieur le comte, dit Georges, je voudrais bien voir comment vous pourriez nous démontrer cela.

— Rien n'est plus facile.

— Nous vous écoutons.

— Eh bien, supposons que j'aie tué, que nous ayons fait ces deux bandits.

— C'était votre droit, vous étiez en état de légitime défense.

— Peut-être ; le fait est indiscutable, puisque nous étions prévenus ; nous pouvions faire arrêter les coquins sans nous faire justice nous-mêmes.

— Permettez, monsieur le comte, on a le droit de tuer un chien enragé.

— Soit, supposons que les deux misérables aient été tués par nous.

— Ce serait fort heureux, Alexis.

— Je ne sais pas. Mais alors l'intervention de la justice devenait nécessaire ; il y aurait eu enquête, perquisition ; vous et moi aurions été mêlés à toutes ces recherches, et il m'aurait fallu dire trop de choses, répéta-t-il comme se parlant à lui-même.

Il resta un moment silencieux et continua :

— Si je les eusse fait arrêter, l'affaire aurait été plus grave encore. Dans tout tout ce que Jacques Vernier aurait révélé, quels noms il aurait jetés en pâture à la curiosité publique. Le scandale eût été immense.

Pour le repos de tous ceux que j'aime, pour le mien, mes amis, il est des choses qui ne doivent pas être connues. Croyez-moi, ce que j'ai fait, je le dois.

— Monsieur le comte, dit Georges, je me rends, vous avez eu raison.

— Et vous, Alexis ?

— Moi, monsieur le comte, je ne puis me lasser de vous admirer.

— Maintenant, mes amis, reprit M. de Soleure, nous allons prendre quelques heures de repos. Demain, nous nous mettrons à l'œuvre pour délivrer Mionne.

On se serra la main et on se sépara avec l'espérance au cœur.

Le comte songeait au bonheur d'embrasser sa fille.

Alexis pensait à sa chère Laurence.

Georges n'osait croire encore au bonheur que lui promettait le bienfaiteur.

Pendant de temps, Jacques Vernier et Morel rentraient à Paris, ne sachant trop s'ils étaient bien éveillés.

Quoi ! ils étaient libres !

Quoi ! quand on pouvait les tuer comme des loups, on les avait graciés !

Quoi ! on pouvait les livrer à la justice et on les avait laissé se retirer comme de simples visiteurs !

Les misérables étaient confondus.

A chaque instant, ils se retournaient pour s'assurer qu'ils n'étaient pas suivis.

Dans tout arbre dont l'ombre s'allongeait sur le sol, ils croyaient voir un agent de police ou un gendarme prêt à leur mettre la main sur le collet.

Cependant, peu à peu ils se rassurèrent. Il fallait se rendre à l'évidence.

Le comte n'avait délégué de se venger.

— Jacques, y comprends-tu quelque chose ? demanda Morel à son complice.

— Oui, répondit l'ancien garde-chasse.

— Alors, explique-moi ça.

— Non.

— Pourquoi ?

— Ce ne le regarde pas.

— Ah !

— Sache seulement que si le comte nous a laissé partir, c'est qu'il a intérêt à ce que le silence se fasse sur cette affaire.

— Je ne comprends pas.

— Tu n'as pas besoin de comprendre. Va, je suis forcé de te recommander cet homme d'une nature supérieure. Je le savais déjà, mais il vient de m'en donner une nouvelle preuve.

En parlant ainsi, Jacques Vernier faisait allusion à l'intervention du comte, alors que la vieille comtesse de Soleure lui faisait subir le supplice du knout.

— C'est des mêmes, répondit Morel ; mais qu'est-ce que tu dras à la dame ?

— La laisse-moi faire.

— Voudra-t-elle donner l'argent promis ?

— Pourquoi pas ?

— Dame, la besogne n'est pas faite.

— Sois tranquille, nous ne perdrons rien, au contraire, nous serions.

Ces deux derniers mots avaient été prononcés d'une voix sourde et avec un accent particulier qui frappa Morel. L'ancien braconnier figura que son complice se réservait la grosse part dans la récompense promise ; il tout naturellement, comme il arrive quelquefois, il se sentit de la jalousie.

— Tais-toi, bête ! répliqua Jacques d'un ton presque menaçant.

Mais, si Jacques, sans apporter d'attention à la façon dont la question était faite, je tenends comme il fait l'entendre. Celle qui nous a fait travailler sera à compter avec nous, avec moi surtout.

— Pourquoi avec toi plutôt qu'avec moi ? Il me semble que nos droits sont égaux.

Jacques saisit le bras de Morel qu'il serra comme dans un étau, et tout en marchant, il lui dit, hachant les mots :

— Tais-toi, bête ! Sache bien que je te donnerai ce qu'il me conviendra de te donner.

— Mais...

— Pas de mais... Je tiens ou le pouvoir d'abord c'est moi qui ai découvert l'affaire. C'est moi qui suis le maître. Tu dois me défendant que je te conseille à m'aider. Tu avais le cœur seul, je m'entends bien tout.

— J'avais de bon. C'est vrai... J'abusais de Mionne ; j'aurais même tente pas... mais, enfin, j'avais décidé.

Jacques haussa les épaules avec impatience.

— Pour que tu ne pouvais pas faire autrement, dit-il.

— Comment ça